



MFR - CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN

Etablissement de formation par alternance - Association Loi 1901

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE EXERCICE 2022

LE 15 SEPTEMBRE 2023 SITE DE BEYNAC



www.mfr-perigord-limousin.com

RAPPORT D'ACTIVITÉ RAPPORT FINANCIER

Site de BEYNAC

10 rue Croix des Combes
87700 BEYNAC
Tél. : 05 55 70 98 50
mail : mfr.beynac@mfr.asso.fr

Site de NONTRON

Place des Droits de l'Homme
24300 NONTRON
Tél. : 05 53 60 31 93
mail : mfr.nontron@mfr.asso.fr



« Le rôle de l'école est d'intégrer un petit homme dans la communauté humaine, de transformer un individu en une personne. Répétons-le : éduquer c'est e-ducere, c'est conduire un jeune hors de lui-même, le faire exister dans les échanges qu'il vit avec les autres »

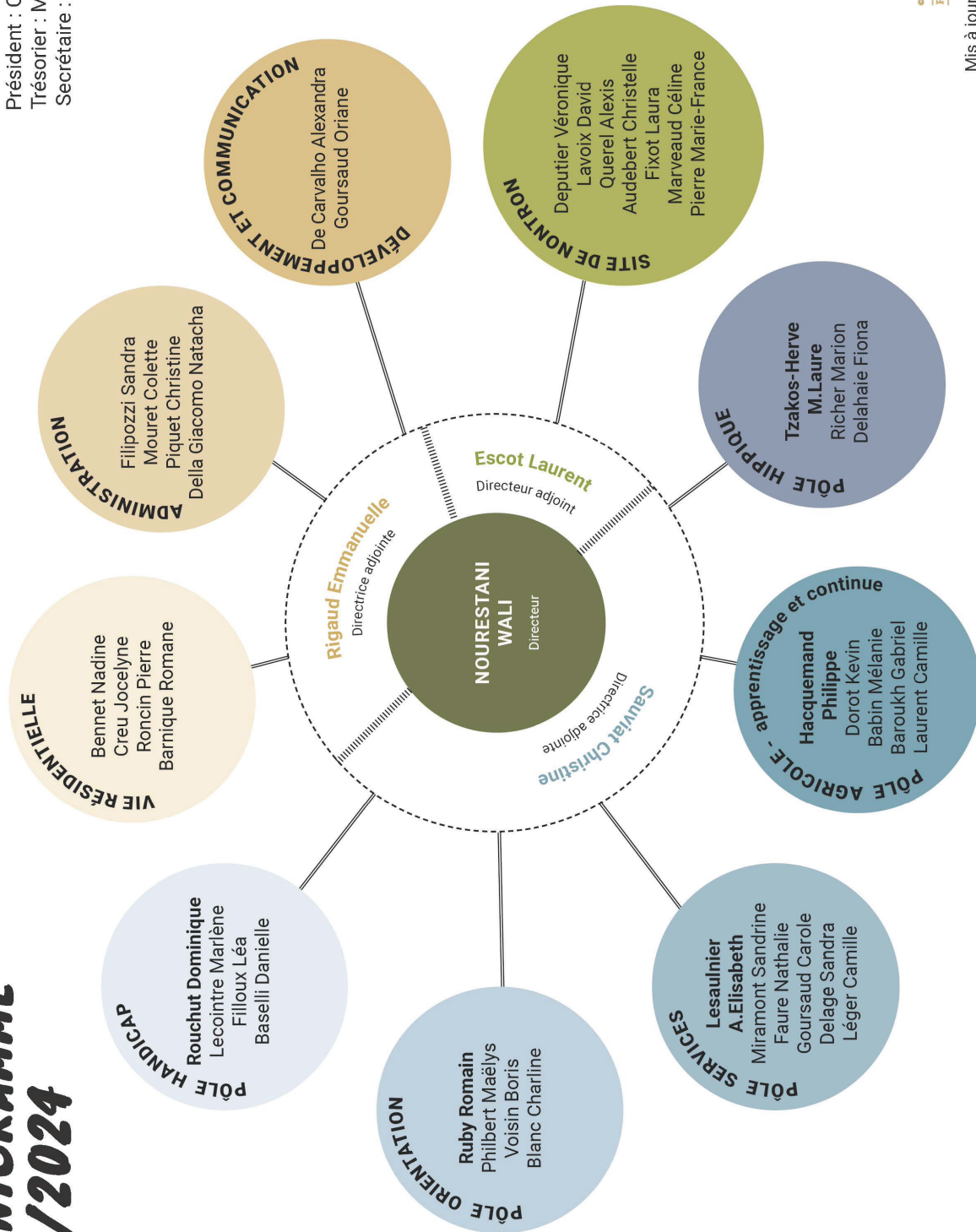
Albert Jacquard.

CHIFFRES CLEFS

2 SITES DE FORMATION <i>Beynac - Nontron</i>	19 ADMINISTRATEURS <i>Parents Professionnels</i>	20 CLASSES <i>Formations Initiales , Apprentissage et continue site de BEYNAC</i>
44 SALARIES <i>Septembre 2023</i>	244 ELEVES <i>Formation Initiale Septembre 2023</i>	337 APPRENTIS ET STAGIAIRES
3 VOIES DE FORMATION <i>Initiale Apprentissage Continue</i>	13 ACTIONS DE FORMATION CONTINUE	BUDGET 2022 Produits 2 803 959 € Charges 2 551 168 €
240 FAMILLES PARENTS D'ÉLÈVES <i>(fratries)</i>	PRÈS DE 280 MAÎTRES DE STAGE / APPRENTISSAGE	37 598 HEURES STAGIAIRES <i>Formation Continue</i>
PRÈS DE 250 VISITES DE STAGES <i>effectuées par les formateurs</i>	PRÈS DE 200 RENCONTRES «PARENTS»	162 DIPLÔMÉS <i>taux de réussite 91.99 % juin 2023</i>
180 JOURNEES DE STAGE ERASMUS <i>pour les élèves</i>	92 JOURNEES FORMATION DU «PERSONNEL»	39 JOURS VOYAGES / SORTIES PÉDAGOGIQUES

ORGANIGRAMME 2023/2024

Bureau de la MFR
Président : Chazal Bruno
Trésorier : Meunier Marc
Secrétaire : Braud Annie



Rapport moral	p	6
Rapport d'activité du Conseil d'Administration.....	p	8
Conseil d'Administration.....	p	10
Rapport d'activité.....	p	11
Rapport financier.....	p	27
Renouvellement du tiers sortant.....	p	42
Rapport d'orientation	p	46
Construction : Restaurant / self / cuisine scolaire.....	p	49
Revue de presse.....	p	52

Présenté par M. Bruno CHAZAL
Président de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

*« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès »
Nelson MANDELA*

Mesdames, Messieurs, les parents, les professionnels (maîtres de stage et d'apprentissage), les responsables des MFR, les Présidents des associations et des organisations professionnelles, les Élus, l'ensemble des partenaires et les parties prenantes de l'établissement, au nom du Conseil d'administration, du Directeur et de l'équipe de la MFR, je tenais personnellement à vous remercier de votre présence à notre Assemblée générale. Comme chaque année, c'est pour moi un grand plaisir de vous retrouver, afin de faire le point sur cette année scolaire achevée et fixer les objectifs pour l'avenir.

La MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN, établissement de Formation par Alternance est une association Loi 1901 sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture et Centre de Formation pour Apprentis, qui contribue au développement de son territoire et à l'éducation populaire depuis plus de 50 ans. Les enseignements sont dispensés dans le respect des principes de liberté, de laïcité, d'égalité des chances dans une démarche de responsabilisation citoyenne avec une prise en considération de l'ensemble des dimensions du développement durable.

L'Association MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN a su faire preuve, ces dernières années, d'une capacité d'adaptation pour progresser afin de conserver son attractivité et sa légitimité dans un environnement rural en mutation. Elle s'est diversifiée, tant au niveau des publics accueillis, que des formations dispensées tout en consolidant les atouts et les spécificités qui fondent le réseau des Maisons Familiales Rurales. L'Association a évolué en fonction des attentes du territoire, des professionnels et des orientations récentes les plus prégnantes.

Nous avons mis l'accent sur le développement des compétences des jeunes et des adultes, en vue de leur insertion professionnelle afin leur permettre de s'adapter tout au long de leur vie d'adulte, sans pour autant délaisser l'aspect citoyen ainsi que l'ouverture aux autres et au monde. Nous avons réfléchi, conçu, construit et aménagé les locaux de la vie résidentielle pour les élèves, dans l'objectif de favoriser leur réussite scolaire, sociale et professionnelle. A l'internat, très souvent dans le cadre du temps éducatif non scolaire, les jeunes sont incités et accompagnés à mener des projets éducatifs et citoyens. Nous sommes convaincus que notre projet éducatif contribue à leur émancipation, leur réussite et leur autonomisation pour répondre aux besoins des personnes.

Comme vous le savez, nos deux sites : BEYNAC et Nontron, proposent des formations scolaires par alternance, par apprentissage et en formation continue dans les métiers de production agricole, hippiques, services aux personnes, forêt-bois ainsi que dans l'insertion socio-professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi.

Depuis l'obtention du label « qualité », l'ensemble de nos prestations de formation sont conduites en intégrant la nouvelle certification qualité afin de mobiliser des fonds publics ou mutualisés. Au-delà de cette certification, la qualité intègre progressivement nos pratiques et nos habitudes pour mener l'ensemble des jeunes vers la réussite professionnelle. C'est un travail fastidieux et de longue haleine qu'au quotidien nous tentons de mettre en œuvre. Le réseau des MFR a intégré la Responsabilité Sociétale des Organisations dans leur pratique, sur la proposition de l'Union Nationale des MFR. Notre Association a fait le choix d'intégrer le réseau RSO avec le contenu de ISO 26 000. Ce label est une revue des outils de mise en œuvre pertinente et une démarche complète en 9 étapes. Chacune de ses étapes est ensuite associée à des outils de mise en œuvre. La Commission RSO composée des administrateurs et des salariés veille à la mise en œuvre adaptée de cette démarche.

.../...

Conformément aux statuts, et tout au long de cette dernière année, l'Association a contribué à la réussite des jeunes pour l'obtention de leur diplôme, à la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, à l'accompagnement dans les démarches citoyennes, sans oublier, le bien-être du public accueilli.

L'Assemblée Générale Statutaire est l'occasion de mettre en valeur les actions conduites tout au long de l'année par le Conseil d'administration et l'équipe de la MFR et vous allez en prendre connaissance au fur et à mesure.

Progressivement, vous seront présentés les domaines travaillés tout au long de l'année par les administrateurs lors des conseils d'administration.

Puis, la partie financière et les investissements seront exposés par le Cabinet comptable et le rapport du Commissaire aux Comptes.

Monsieur NOURESTANI et ses adjoints aborderont les activités de formation, la réussite à l'examen et l'accompagnement des jeunes.

Nous poursuivrons avec l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Pour terminer, nous évoquerons ensemble les orientations pour l'année à venir.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes très fiers de nos élèves et de leur réussite grâce auxquels nous nous démarquons chaque année sur le territoire. Le Conseil d'Administration et l'équipe de la MFR s'investissent et innovent continuellement pour le maintien du service rendu aux familles et aux professionnels sur le territoire limousin.

Je profite de cette occasion pour remercier les familles qui nous ont fait confiance, les membres du Conseil d'Administration pour leur investissement en qualité de bénévole et l'équipe de la MFR sous la direction de Monsieur NOURESTANI et je vous invite à poursuivre la réunion.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présenté par Mme BRAUD Annie,
Secrétaire du Conseil d'Administration

« Pour avancer ensemble dans l'intérêt des uns et des autres, il ne faut pas d'emblée dire oui ou non, il faut d'abord tendre son ouïe sans mettre en évidence son nom »

Citation populaire perse

Le Conseil d'Administration de la MFR-CFA PERIGORD-LIMOUSIN s'est réuni durant l'année 2022 à 5 reprises dans un esprit d'efficacité, de débats enrichissants et participatifs dans le respect des valeurs que nous partageons avec le souci de réussite des jeunes, des apprentis et des adultes en formation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Election du nouveau bureau
- Mission de chacun
- Assemblée Générale 2022 - exercice clos au 31/12/2021

FORMATIONS INITIALE, APPRENTISSAGE, CONTINUE

- Organisation de l'année scolaire 2022-2023
- Bilan MFR-CFA - site de NONTRON
- Bilan des Portes Ouvertes, projection et prévisionnel des effectifs pour l'année scolaire 2022-2023
- Apprentissage : Conseil de Perfectionnement - bilan
- Carte contractuelle de formation professionnelle en NOUVELLE AQUITAINE : dépôt dossier auprès du Conseil Régional pour 2023
- Label Apprentissage en NOUVELLE AQUITAINE : dépôt du dossier auprès du Conseil Régional pour 2023

SALARIES :

- Gestion prévisionnelle des Emplois et Compétences - Rentrée Septembre 2022
- Validation de l'organigramme et du plan de formation des salariés
- Validation des projets des enseignants dans le cadre du changement d'échelon
- Validation des grilles de rémunération

PROJET DE CONSTRUCTION et AMENAGEMENT des LOCAUX :

- Aménagement abords : parking - choix des entreprises, validation devis, calendrier
- Projet de construction Cuisine/self/restauration : financement, choix des entreprises, calendrier,
- Projet d'investissement de salles de cours : présentation, différentes options proposées, financement, validation

FINANCES DE L'ASSOCIATION :

- Arrêté des comptes 2021 (exercice du 1er Janvier au 31 Décembre 2021), intervention, échanges avec M. JOUVE, Commissaire aux Comptes et M. VOLPI, Cabinet Comptable
- Budget prévisionnel 2022
- Prêts bancaires : recherches, négociations de prêts avec les établissements partenaires de la MFR en vue des aménagements et constructions prévus

PROJET D'ASSOCIATION - CERTIFICATIONS

- RSO : présentation des différents travaux réalisés avec l'accompagnement de la Fédération Régionale des MFR Nouvelle-Aquitaine

.../...

DIVERS

- Dates à retenir et les différents temps forts de l'année 2022
- Présentation des travaux de Mme PHILBERT portant sur la mise en place de supports de communication : plaquettes formation, mise à jour du site MFR, des réseaux sociaux
- Rencontre avec le Président et la Directrice de la Chambre d'Agriculture de la HAUTE-VIENNE en vue d'un partenariat : « journée installation en Agriculture 2023 »
- Dossier FSE Dispositif ULIS : suivi financier des dossiers en cours et rencontre avec les responsables chargés des dossiers
- Validation des PEM et PEP des formations BAC PRO et CAPa, les différentes délibérations liées aux activités pédagogiques et au fonctionnement de l'établissement

Les comptes-rendus de ces réunions reflètent le travail réalisé et les décisions prises quant aux différents thèmes : la gestion financière, la pédagogie et la gestion des élèves, le management des salariés, la vie associative, les projets de construction et les partenariats sur le territoire.

Nous, Administrateurs, avons du plaisir à nous retrouver ensemble pour comprendre et donner les orientations pour la MFR-CFA.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS LE 3 JUIN 2022

Président	M. CHAZAL Bruno	Professionnel
Vice-Président	M. LAVERGNE Jean	Professionnel
Trésorier	M. MEUNIER Marc	Ancien Parent
Secrétaire	Mme BRAUD Annie	Ancien Parent
Membres du bureau	Mme LECANTE Sylvie	Ancien Parent
Membres du conseil	M. ANTONI Sylvain	Parent
	M. DESSAGNES J.Michel	Ancien parent
	Mme DOINE Céline	Parent
	M. FRUGIER Jean-Pierre	Parent
	M. GARNIER Cyril	Parent
	M. MARIAUX Gilles	Professionnel
	Mme NATIVEL FONTAINE Glwadys	Parent (démissionnaire)
	Mme SABOURDY Amanda	Parent
	Mme SENEJOUX Valérie	Parent
	Mme TERRADE Catherine	Parent

Présenté par M. NOURESTANI Wali,
Directeur de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

« Il nous faut renoncer à la compétitivité en éducation pour instaurer la complémentarité, la réciprocité, la solidarité entre les enfants. La peur d'échouer doit faire place à l'enthousiasme d'apprendre. Cette option n'est pas seulement morale elle est profondément réaliste ».
Pierre RABHI.

A mon tour, je souhaite remercier les personnes présentes aujourd'hui, le Conseil d'Administration et plus particulièrement M. Bruno CHAZAL, Président, M. Marc MEUNIER, Trésorier et chargé de suivi des travaux sécurité et accessibilité, Mme Annie BRAUD, Secrétaire de l'association ainsi que mes plus proches collaborateurs : Mme SAUVIAT (Directrice adjointe chargée de la formation scolaire), M. ESCOT (Directeur adjoint chargé de la formation professionnelle et responsable du site de NONTRON) et Mme RIGAUD (Directrice adjointe chargée de formation professionnelle et d'apprentissage) pour leur investissement permanent en faveur des jeunes, des familles, des professionnels et des partenaires du territoire.

En effet, dans votre rapport moral, M. CHAZAL, vous avez souligné le travail de qualité qui est effectué à la MFR grâce à l'implication de chacun. Ensemble, bénévoles, salariés et cadres, nous contribuons à la réussite de notre MFR. Notre activité et notre organisation sont de plus en plus soumises au regard, à l'évaluation et au jugement du public, des administrations, des collectivités et des organisations professionnelles. Cela nous oblige à développer diverses initiatives visant à mettre en place des pratiques responsables, solidaires et citoyennes. La MFR s'est engagée dans des démarches de labellisation qualité "QUALIOPI" mais aussi le concept de RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) pour viser la certification LUCIE 26 000. Par ces pratiques, nous assumons notre appartenance à l'économie sociale et solidaire et nous sommes responsables vis-à-vis des impacts sur la société et l'environnement.

Durant l'année, l'équipe et le Conseil d'Administration se sont réunis à plusieurs reprises pour comprendre la démarche RSO et prendre des engagements afin de les mettre en pratique. La commission RSO composée des membres du Conseil d'administration, des cadres, du Président de l'Association et moi-même, a formulé des engagements pour atteindre les objectifs cités dans le référentiel LUCIE 26 000. Nos travaux ont donné lieu à l'expression de notre charte d'engagement qui intégrera le projet de l'association pour les cinq années à venir. Nous avons pris ensemble la décision de s'engager dans ce processus de labellisation.

1- Le projet d'association, l'organisation et le suivi des jeunes

Après la mise en place de l'apprentissage sur nos deux sites, nous avons également mis en place une formation continue professionnelle sur le site de BEYNAC afin de proposer un large choix de formations et de statuts au public présent sur le territoire limousin. Nous avons fait évoluer l'organisation de l'équipe pour accompagner les jeunes et les adultes en formation dans l'objectif de favoriser la réussite de chacun.

Les formations sont conduites en mixité de public : formation par apprentissage et continue ou formation scolaire et apprentissage. Cette organisation sécurise particulièrement les jeunes, et par conséquent les familles, pour suivre une formation selon l'opportunité du choix de statut. Durant l'année scolaire 2022-2023, la réussite des jeunes fut remarquable, un taux de réussite 92 % sur l'ensemble des formations dont 69,44 % avec mention. Cette réussite est devenue possible grâce aux efforts des jeunes mais aussi grâce à l'accompagnement de l'équipe pédagogique ainsi que des maîtres de stage et d'apprentissage. Bravo à tous nos jeunes !

.../...

2- L'obtention des Labels qualités et certifications

Après avoir obtenu le label qualité QUALIOPI et le label pédagogique APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée) ainsi que le label Eco-Lycée 2021, la MFR poursuit ses ambitions avec l'obtention du Label Eco-Lycée 2022, niveau Bronze. Nous avons également étendu notre champ de compétence avec l'obtention le label QUALIOPI pour les bilans de compétences (site de NONTRON) permettant aux personnes en reconversion professionnelle de bénéficier d'un accompagnement visant à établir le projet professionnel qui leur convient le mieux.

En ce qui concerne le Devoir de Mémoire et de Citoyenneté, pour la deuxième fois consécutive, les élèves de la MFR se sont illustrés. Parmi eux, cinq ont été primés au niveau départemental. A ce titre, ces cinq jeunes ont été récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix à la préfecture de LIMOGES et ont remporté un voyage en NORMANDIE.

Par l'ensemble de ces réussites, nous sommes fiers des résultats obtenus. Permettez-moi de remercier, très chaleureusement, l'ensemble des acteurs pour leur investissement et leur participation.

3- Mobilité Européenne - ouverture aux autres et aux mondes

L'ouverture au monde est un des fondamentaux de l'enseignement agricole et du réseau des Maisons Familiales. Au-delà d'un établissement de formation centré sur les savoirs et apprentissages, nous considérons que la MFR est avant tout un lieu de préparation à la vie en société, formant ainsi des jeunes et adultes éclairés et engagés. Se confronter à l'altérité, appréhender sa place dans le monde et par rapport aux autres, apprendre à travailler en équipe est donc indispensable pour que les jeunes deviennent des adultes libres, capables d'initiatives, dotés d'esprit critique, se déterminant par eux-mêmes afin de trouver leur juste place dans la société.

Nous avons réalisé des actions de mobilité en ITALIE, au PORTUGAL, au CANADA ainsi qu'en ROUMANIE. Une mobilité équipe/administrateurs a eu lieu au CANADA en octobre 2022. Plusieurs actions de mobilité internationale sont organisées pour l'année 2023-2024.

Cette année scolaire, nous aurons le plaisir d'accueillir un groupe de jeunes musiciens polonais (15 km sud de CRACOVIE) dans le cadre d'un partenariat européen. Nous avons accueilli le directeur, une enseignante de l'école de musique accompagnés d'un parent d'élève à BEYNAC afin d'organiser le projet.

Nous vous invitons à partager ce temps fort, en musique, avec les jeunes de la MFR et de l'école de musique polonaise le vendredi 31 mai 2024, à la Maison Familiale (site de BEYNAC), le samedi 1^{er} juin 2024, au centre culturel Jacques Prévert à AIXE-SUR-VIENNE, le dimanche 2 juin 2024, à la salle des fêtes de SÉREILHAC...

4- Des ateliers pédagogiques pour les travaux pratiques des élèves

Après avoir finalisé les ateliers : aménagement d'une chambre médicalisée, entretien du linge (couture et repassage), une pièce pour les travaux pratiques de change de bébé et préparation des biberons, un espace de vente, l'atelier culinaire et le simulateur dynamique agricole-forêt deviennent enfin opérationnels.

La décision de mettre en place un lieu d'expérimentation à disposition des jeunes en formation productions agricoles nous a conduit à la création du "Green Lab". Nos jeunes ont la chance de pouvoir allier théorie et pratique, et donc apprendre le travail collaboratif. Ainsi, ils peuvent expérimenter la production agricole à petite échelle et appréhender la biodiversité et le monde du vivant.

.../...

Les jeunes et l'équipe pédagogique se projettent déjà sur la mise en place d'une production à plus grande échelle. La pédagogie active et expérientielle prendra concrètement tout son sens au sein de la MFR.

5- Aménagement des abords de la MFR-CFA et stationnement

Nous avons réalisé une zone de stationnement pour accueillir les élèves dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Le parking paysager répond aux flux liés à la fréquentation de la MFR et permet de sécuriser les accès à l'établissement scolaire.

Cette zone de 2 484 m² s'implante dans la pente naturelle pour conserver au maximum la morphologie existante du terrain, les modelages sont minimes et respectueux de la pente existante. Le parking est composé de 49 places de stationnement. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise locale Serge PINAUD, impliquée sur le territoire.

Afin de sécuriser la circulation des usagers, nous avons fait le choix de l'éclairage solaire pour un parking éclairé de manière responsable et durable. En utilisant une source d'énergie renouvelable, nous réduisons notre empreinte carbone et nous contribuons à la préservation de l'environnement.

6- Construction du restaurant scolaire, self et cuisine

Après l'obtention du permis de construction pour la mise en place d'un restaurant scolaire, self et cuisine, et accueillir les jeunes conformément à la loi EGALIM qui impose de lutter contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective scolaire, de favoriser une alimentation saine, durable pour tous, d'introduire des menus végétariens, de développer les circuits courts, de s'approvisionner en produits bio et en produits locaux, d'informer les consommateurs... les travaux de construction ont commencé avec Mme DHONT Myriam, Architecte et M. Marc MEUNIER, pour représenter la MFR en qualité de «Maître d'ouvrage».

A ce jour, les travaux n'ont pas de retard. Ce bâtiment de 350 m² comprend une salle à manger d'une capacité d'accueil de 90 jeunes simultanément, une partie self, cuisine collective pour la préparation de plus de 200 repas, une salle à manger pour l'équipe de la MFR et d'une terrasse.

Cette construction s'intègre parfaitement à l'environnement dans une démarche de développement durable : «Chantier Vert» avec une procédure de construction pour valoriser les éco-matériaux et comprend des panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie renouvelable. Les entreprises qui interviennent sur ce chantier sont issues de notre territoire et un certain nombre d'entre elles ont déjà participé à la construction de l'internat.

Dans la continuité de ces travaux, nous allons rénover l'accueil de la MFR et aménager l'entrée de l'établissement en conformité avec les règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Des aménagements extérieurs sont prévus pour faciliter la communication entre la salle à manger et l'internat et les salles de cours par la création d'escaliers facilitant la fluidité de circulation, laissant place à différents espaces afin que les jeunes puissent échanger, profiter dans un environnement agréable, propice aux échanges.

7- Nouveaux diplômes et certifications à la MFR

Dans la continuité de la mise en place des formations, pour répondre au mieux aux besoins des jeunes et du territoire, après avoir accueilli les apprentis en première année du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP agricole) Palefrenier-Soigneur de niveau 3 (après la classe de 3^{ème}), nous allons accueillir la deuxième année de ce diplôme professionnel. Cette formation a pour objectif d'être capable d'entretenir une structure équestre, d'assurer l'entretien des écuries, les soins quotidiens des équidés et leur travail sur le plat.

.../...

Cette rentrée, nous avons accueilli, la classe seconde Nature-Jardin-Paysage-Forêt par alternance, seule formation dispensée sur le territoire de la HAUTE-VIENNE. Toutefois, pour cette première année de formation, les effectifs restent modestes.

8- Les projets à venir

Le Conseil d'Administration a fait le choix de se positionner sur la construction d'un nouveau bâtiment composé de 2/3 salles de classe tout en conservant le style de construction dans le respect de l'environnement et dans l'esprit du développement durable déjà présent au sein de la MFR.

Avec la mise en place de ces actions de qualité et d'exigence, nous avons contribué à la réussite ainsi qu'à la satisfaction des jeunes en formation, mais aussi à la valorisation de l'image et la notoriété de la MFR sur le territoire.

Merci encore aux jeunes et aux parents qui ont fait le choix de notre MFR, nous sommes convaincus qu'ils ont fait de bon choix.

« [...]Eduquer : ne serait-ce pas avant tout, rétablir la concordance entre le destin de la planète et celui des humains ? ».


Pierre RABHI

de 9H à 17H
MFR - CFA
PÉRIGORD-LIMOUSIN
10 rue croix des Combes
87100 BEYNAÇ

23 MARS 2023

JEU DI

Vous avez un projet agricole ?
Participez à la journée
INSTALLATION




Le Président de la Chambre d'agriculture Bertrand VENTEAU, remercie les élèves de la MFR Périgord-Limousin pour leur participation.
Leur contribution a fait de cette journée une très belle réussite !



BUREAU
VERITAS

Bureau Veritas Certification

MFR PERIGORD-LIMOUSIN

10 RUE CROIX DES COMBES
87700 BEYNAC - FRANCE

N° SIRET : 77802871200017
N° DECLARATION DIRECTE : 74870037887

Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le référentiel de certification et au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

en application de l'article L. 6316-1 du code du travail et de la Loi n° 2018-771 du 05/09/2018



CATEGORIES D' ACTIONS CONCERNEES :

- L. 6313-1 – 1° Les actions de formation
- L. 6313-1 – 2° Les bilans de compétences
- L. 6313-1 – 4° Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2.

Date d'entrée en vigueur: **15 février 2023**

Sous réserve du respect des caractéristiques certifiées, ce certificat est valable jusqu'au: **28 mars 2024**

Date originale de certification **29 mars 2021**

Certificat n° : FR064211-2

Date : 15 février 2023

Affaire n° : 9643390

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.



ACCREDITATION
N°5-0051
Liste des sites et
portées disponibles
sur www.cofrac.fr



Programme international
d'éducation au
développement durable



Le label Eco-Ecole 2022
niveau **Bronze**
est attribué à

MAISON FAMILIALE RURALE PERIGORD LIMOUSIN
de BEYNAC

Nomstani

Fait à Paris
Le 24/06/2022

Cheffe ou chef d'établissement

Rodolphe DUGON,
Président de Teragir



Eco-Ecole est un programme de Teragir
115 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris
Tél : 01 73 77 12 00

RESULTATS EXAMENS
Session 2023

Examens	PRESENTES	ADMIS	TAUX DE REUSSITE	MENTIONS		
				AB	B	TB
CFG (ULIS)	10	10	100,0%	/	/	/
DNB	59	51	86,4%	19	14	2
CAPa MA	14	14	100,0%	5	6	1
CAPa SAPVER	22	22	100,0%	6	12	2
BAC PRO SAPAT	17	14	82,4%	2	1	/
BAC PRO CGEH	9	7	77,8%	3	2	/
BP REA	5	5	100,0%	/	/	/
Technicien Agricole	15	11	73,3%	/	/	/
BP RCF	10	10	100,0%	/	/	/
BPA Travaux Forestiers	9	9	100,0%	/	/	/

**un taux de réussite de 91.99 % pour l'ensemble des formations
et 69.4 % des jeunes admis ont obtenu une mention (75 sur 108)**

FELICITATIONS

*aux élèves qui ont obtenu leur diplôme,
à l'équipe pédagogique qui les a accompagnés,
aux familles qui ont supporté les humeurs changeantes des jeunes
et aux maîtres de stage qui ont contribué à l'acquisition de compétences
professionnelles*

4^{ème} - 3^{ème} de l'Enseignement Agricole

Pour l'année 2022, l'effectif est le suivant :

	Janvier 2022	Octobre 2022
4 ^{ème}	30 dont 6 ULIS	26 dont 2 ULIS
3 ^{ème}	48 dont 8 ULIS	72 dont 10 ULIS

Les élèves qui intègrent le cycle « orientation » de la MFR sont issus d'une classe de 5^{ème} ou 4^{ème} et doivent être âgés de 14 ans au 31 Décembre 2022.

Si le choix de notre établissement de formation se fait parfois par défaut, dans la majorité des cas, il est dicté par l'envie de découvrir le monde professionnel. En effet, la MFR propose un rythme scolaire différent de celui du collège : 20 semaines de stages de découverte en entreprises et 17 semaines d'école.

Découvrir l'entreprise, la relation avec l'adulte, l'apprentissage de la citoyenneté, acquérir des savoirs, des savoir-faire et de savoir être sont autant de forces dans cette formation par alternance. Les mises en situation professionnelle permettent aux élèves d'envisager, de définir un projet professionnel et l'orientation scolaire qui en découle, évitant de s'engager dans une formation qui ne leur conviendrait peut-être pas.

Les cours à la MFR sont articulés autour d'enseignements disciplinaires pour valider les éléments du socle de connaissances et des enseignements pratiques interdisciplinaires avec un travail spécifique sur les stages et des thématiques définies par l'équipe pédagogique.

Cette approche permet aux jeunes d'aborder l'avenir sous un autre angle et de se fixer des objectifs. Ils acquièrent plus de maturité et d'autonomie, obtiennent de meilleurs résultats scolaires : 86,5 % de réussite au Diplôme National du Brevet.

Au cours de cette année, les élèves du pôle 4^{ème}-3^{ème} ont pu participer à des temps forts sur le thème « Devoir de Mémoire » et citoyenneté avec leurs camarades des autres classes. Outre un voyage sur les plages de Normandie, un certain nombre de visites ont été développées : ORADOUR / GLANE, Le Musée de la Résistance, et surtout la participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation. La MFR met un point d'honneur à faire participer les jeunes à ce concours, ce qui fait de notre établissement le premier de l'académie en nombre de participants. Cinq de nos élèves se sont distingués sur les prix départementaux et académiques et ont été récompensés par un voyage en ALSACE avec visite du Parlement Européen et du Camp de concentration de Struthof.

A l'issue de l'année scolaire 2021-2022, 49 % de l'effectif de la classe de 3^{ème} a poursuivi son cursus scolaire à la MFR de BEYNAC en CAPa ou BAC PRO. L'effectif restant s'est dirigé vers d'autres établissements d'enseignement professionnel, avec une part importante en CFA.

DEVOIR DE MÉMOIRE



La Normandie
et ses plages
du débarquement



Parlement Européen
et
Camp de Struthof



CAPa Métiers de l'Agriculture

Pour l'année 2022, les effectifs sont les suivants :

	Janvier 2022	Octobre 2022
CAPa 1	15 dont 3 ULIS et 3 APP*	16 dont 4 ULIS et 3 APP
CAPa 2	13 dont 1 ULIS et 3 APP	14 dont 2 ULIS et 7 APP

* *apprentissage*

Parmi ces jeunes, la majorité est issue des classes de 3^{ème} de la MFR.

Cette année 2022 s'est achevée avec un taux de 100 % de réussite à l'examen à la session de Juin. Bravo aux élèves.

Le CAPa Métiers de l'Agriculture est une formation en deux ans. Il est sanctionné par un diplôme de niveau 3 dont l'objectif est de former des salariés agricoles qualifiés. Cette qualification permet également une poursuite d'études vers des diplômes de niveau 4, soit en apprentissage en faisant un BP REA, soit en intégrant une classe de Seconde ou de Première Bac Professionnel.

La formation se caractérise, pour une année scolaire, par un temps de présence à la MFR-CFA de 14 semaines et un temps en exploitation agricole de 26 semaines.

Le diplôme du CAPa Métiers de l'Agriculture s'obtient par le Contrôle Continu en Cours de Formation (CCCF) et une épreuve terminale axée sur l'expérience en stage. Il est basé sur l'évaluation de compétences générales et techniques des jeunes.

Depuis la rentrée de Septembre 2020, le CAPa Métiers de l'Agriculture est également proposé par la voie de l'apprentissage. L'effectif des apprentis de cette formation représente environ 40 % de l'effectif total de première année.

A la MFR-CFA, nous avons pour ambition de faire correspondre la formation à la réalité du milieu agricole afin de former des jeunes avec de réelles compétences professionnelles.

Pour cela, les apprenants

- participent à des visites d'exploitations agricoles avec des appuis techniques de professionnels, à des interventions au niveau de la sécurité au travail en partenariat avec la MSA (manipulation des bovins, des ovins, utilisation du matériel...)
- suivent des journées de perfectionnement en machinisme agricole
- visitent des instituts techniques agricoles (CIRPO, Pôle de Lanaud, Chambre d'Agriculture...)
- sont évalués oralement par des professionnels (agriculteurs, anciens élèves...) sur les pratiques acquises lors des stages pour préparer les jeunes à l'examen.

La formation CAPa Métiers de l'Agriculture s'inscrit au cœur des filières agricoles de la MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN, ce qui permet aux jeunes de réaliser la totalité de leur cursus de formation en alternance de la 4^{ème} au BP REA. Cette filière, malgré des effectifs toujours fluctuants, participe à la formation des salariés agricoles ainsi qu'à l'installation des agriculteurs sur notre territoire.



Visites d'exploitations aux productions différentes



Effectifs de l'année 2022 :

* *apprentissage*

	Janvier 2022	Octobre 2022
CAPa 1	30 dont 12 ULIS et 1 APP*	26 dont 14 ULIS et 2 APP*
CAPa 2	14 dont 4 ULIS	14 dont 4 ULIS et 2 APP*

Résultats aux examens 2022 : 100%

Depuis deux ans, nous constatons que les élèves accueillis en formation CAPa Services aux Personnes - Vente en Espace Rural ont des difficultés de plus en plus importantes au niveau des apprentissages et surtout un niveau très faible. Nous devons donc réadapter nos cours, proposer des supports de cours différents et plus interactifs.

Durant cette année les élèves ont pu participer à de nombreux projets, sorties, interventions dans le cadre des thèmes abordés, tels que :

- Intervention de la MSA sur l'action DÉCLIC STOP TABAC, le Cyber Harcèlement...
- Des sorties Terra Aventura
- Des interventions autour du thème Santé et Développement Durable
- La visite d'une recyclerie

Ils ont également pu participer à un voyage au ski dans les Pyrénées et une mobilité ERASMUS de 15 jours à GÈNES en ITALIE. Durant cette mobilité, ils ont effectué des stages en crèche mais ils ont également largement pu profiter de la ville et de ses nombreux attraits touristiques et culturels.

A l'issue des deux années de CAPa, 4 élèves ont poursuivi en classe de 1^{ère} Bac Pro SAPAT à la MFR, les autres jeunes ont intégré le monde du travail.



Module d'Initiative Professionnelle :
Marché fermier et Slow Food



Education à la
Citoyenneté



Théâtre d'improvisation sur le
thème des addictions avec la compagnie TRIMARAN

Effectifs de l'année 2022 :

	Octobre 2022
CAPa 1	7 Apprentis

En Septembre 2022, première rentrée pour la nouvelle formation mise en place : le CAPa Palefrenier Soigneur (PS) diplôme de niveau 3.

L'effectif de cette première classe s'élève à 7 apprentis. En effet, nous proposons cette formation sur deux ans uniquement en apprentissage pour le moment.

Le palefrenier soigneur est un employé polyvalent qui assure les soins quotidiens aux chevaux ainsi que leurs déplacements, les travaux d'entretien d'écurie, des espaces de travail des chevaux, des lieux d'accueil du public et des abords de l'entreprise.

Observateur privilégié, il doit percevoir les changements et comportements anormaux des équidés et doit savoir réagir en cas d'aléas.

Premier interlocuteur des publics accueillis dans l'entreprise, il les informe et les oriente. Il réalise des travaux de maintenance de premier niveau des outils, matériels et engins et peut être amené à conduire une production herbagère ainsi qu'à aménager les espaces de détente des chevaux.

Pour mettre en œuvre toutes ces activités, le palefrenier soigneur conduit des équipements tractés, portés ou semi-portés, le rapprochant ainsi de l'emploi d'ouvrier agricole.

Les périmètres de ce métier varient en fonction de la taille des entreprises, de l'expérience, des compétences, des aptitudes des salariés et du secteur professionnel.

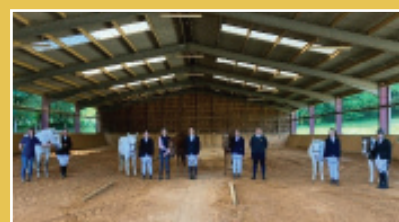
Le déroulement de la formation :

Les apprentis effectuent 12 semaines de formation en CAPA 1 et 13 semaines en CAPA 2 à la MFR. Le reste étant dédié aux structures d'apprentissage. Les apprenants en formation bénéficient d'une demi-journée de pratique équestre (travail à pied et monté) par semaine afin de progresser sur la manipulation et le travail des équidés. Au cours de la formation, des intervenants extérieurs sont également mobilisés pour transmettre aux apprenants leur vécu ainsi que leur savoir-faire.

Cette formation donne la possibilité aux apprenants de s'intégrer dans le monde du travail tout en continuant à gagner en compétences. À l'issue du CAPA 2, les apprentis peuvent envisager un passage en 1ère CGEH.



Les 2nde et CAPA PS 1 aux écuries de Maxime LIVIO



Les CAPA 1 PS lors de leur CCF présentation d'un équidé pour une vente ou une épreuve

Pour l'année 2022, les effectifs sont les suivants :

	Janvier 2022	Octobre 2022
2nde PRO	14	12 dont 1 ULIS
1ère BAC PRO	20	15
Term BAC PRO	17	17

Résultats aux examens 2021 : 100% en Bac Pro SAPAT.

Nous constatons toujours une petite baisse d'effectif depuis quelques années.

Les élèves ont pu participer à de nombreuses interventions, actions ou sorties pédagogiques :

- Journée éco-citoyenne en partenariat avec la Communauté de Communes d'AIXE SUR VIENNE et le club de Canoë pour nettoyer les berges lors d'une descente en canoë.
- 4 interventions ont été réalisées par M. Michaël BETTINELLI, auteur régional dans le cadre du projet ALCA (Agence Culturelle de la Nouvelle Aquitaine) afin de réaliser une bande dessinée sur le thème des réseaux sociaux.
- Sortie au Salon de l'Étudiant de LIMOGES
- Interventions diverses dans le cadre de PARCOURSUP
- Participation de 2 jours à un théâtre Forum « Prévention du mal-être des jeunes en MFR »
- Interventions de France Victimes

Les élèves ont également pu participer à un voyage au ski dans les Pyrénées et une mobilité ERASMUS de 15 jours à Gênes en Italie. Durant cette mobilité, ils ont effectué des stages en crèche mais ils ont également largement pu profiter de la ville et de ses nombreux attraits touristiques et culturels.

A l'issue du BAC, beaucoup sont entrés dans la vie active, 6 ont été reçus à l'école d'aide-soignante et 1 a poursuivi à l'université.



Intervention :
Compagnie TRIMARAN



Travaux Pratiques :
Cuisine



CHANTIER PARTICIPATIF SUR LES
BORDS DE VIENNE

BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Pour l'année 2022, l'effectif reste stable.

	Janvier 2022	Octobre 2022
2nde PRO	16	17
1ère BAC PRO	9 dont 1 APP*	15 dont 1 APP*
Term BAC PRO	2 dont 4 APP*	9 dont 2 APP*

* *apprentissage*

Pour la session 2022, 6 élèves présentés à l'examen du BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH) ont obtenu leur diplôme soit un taux de réussite de 100%.

Les objectifs de la formation : Préparer le Baccalauréat Professionnel « Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique » (CGEH) de niveau 4. Ce diplôme permet aux jeunes de bénéficier de dotations à l'installation. De plus, le BAC PRO permet la validation des UC1 et UC2 du BPJEPS, option « Activités Hippiques ».

Le BAC PRO CGEH, rattaché au secteur des entreprises de loisirs et de compétition, permet de s'insérer dans la vie active.

Le déroulement de la formation :

Les jeunes effectuent au moins 2 stages en structures hippiques au cours de chaque année de leur cursus de formation. Les séquences en milieu professionnel ont toujours un rôle prépondérant et facilitent les apprentissages pratiques et théoriques. Ils ont également la possibilité de signer un contrat d'apprentissage et ainsi devenir salarié de l'entreprise en question. Toutefois, la globalité du fonctionnement de l'entreprise et ses aspects économiques sont toujours difficiles à appréhender pour eux. À la MFR, les cours sont dispensés tout au long de la semaine, les mardis et/ou jeudis étant consacrés à la pratique professionnelle de l'équitation au centre équestre « les Seychas » à SÉREILHAC, mais également depuis Septembre 2022 au Haras du Parc à NEXON. Les élèves par le biais d'ateliers, réalisent les soins et effectuent le travail monté et à pied du cheval. Les élèves ont également l'occasion de participer à des sorties pédagogiques au cours de leur cursus toujours dans l'optique d'enrichir et d'approfondir leur culture du milieu équestre mais également de susciter curiosité et intérêt dans divers domaines professionnels. Cette formation BAC PRO CGEH donne la possibilité aux jeunes de poursuivre des études par le biais de leur passion vers différentes filières de qualité. Elle permet d'acquérir des compétences techniques liées au travail en élevage de chevaux, d'avoir des connaissances théoriques sur la mise à la reproduction et la commercialisation des équidés et d'aborder la gestion globale d'une entreprise hippique.



Les 2nde et CAPA PS 1 aux écuries de Maxime LIVIO



Les Terminales CGEH sur une plage de l'Île de Ré

Dispositif ULIS

Pour l'année 2022, l'effectif est le suivant :

	Janvier 2022	Octobre 2022
ULIS Collège (4-3)	14	12
ULIS Lycée Pro	21	35

Un constat : une légère baisse en ULIS Collège qui s'explique par l'âge (moins de 14 ans)

En CAPa SAPVER : en augmentation : une forte demande en raison du caractère bifide du CAPa (Vente et Service)

Les orientations sont validées lors des échanges avec l'Enseignant Référent, toujours présent pour accompagner l'équipe.

Ces effectifs nous ont amenés, à la rentrée de septembre, à mettre en place une organisation particulière : 2 groupes pour la classe de CAPa SAPVER, dont l'une adaptée au niveau des outils pédagogiques, des horaires, de l'accompagnement.

Pour la classe de 3^{ème}, 2 groupes ont été constitués en fonction de leur projet professionnel.

Le travail avec les socio-professionnels (SESSAD, conseillers Emploi Accompagné, ...) se poursuit afin d'accompagner chaque jeune dans son parcours. Il reste indispensable et se concrétise par des échanges réguliers et des interventions au sein même de la MFR.



Education à la citoyenneté : Election des délégués de classe

En 2022, diverses activités ont été réalisées par les différents groupes du Dispositif :

- Un travail sur la lutte contre le gaspillage alimentaire avec la réalisation d'un livre de recettes à base de pain dur,
- La participation au « Défi ma petite planète » : chaque jeune devait relever des défis en matière de lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la biodiversité tout en impliquant les parents,
- Une sortie pédagogique à INTERMARCHÉ à AIXE / VIENNE, pour visualiser le circuit des produits et l'organisation d'une grande surface,
- Un partenariat renforcé avec la municipalité de BEYNAC : ce sont les élèves du Dispositif qui ont réalisé les cartes de vœux pour agrémenter les colis de Noël pour les aînés de la commune,
- Une collecte de produits d'hygiène au profit des plus démunis, ...

Pour réaliser ces actions, une jeune formatrice, issue de la formation SAPAT de la Fédération Régionale et Conseillère ESF est venue renforcer l'équipe.

Un séjour de 3 jours a permis aux élèves de découvrir le PÉRIGORD NOIR à travers des visites mais aussi des partages lors des moments de convivialité avec les membres de l'équipe au sein d'un gîte de groupe où chacun a pu mettre la « main à la patte ».

Quelques chiffres :

Réussites examens session 2022

- CFG :8/8
- CAPa SAPVER : ...4/4 : 1 mention TB ; 2 AB
- CAPa MA :2/2 : 2 mentions B

Poursuite d'études

- 1 jeune poursuit en Sde SAPAT
- 6 poursuivent en CAPa 1 SAPVER
- 2 poursuivent en CAPa 1 MA



Séjour en DORDOGNE



ACTIVITES de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'année 2022 a vu les activités en formation adulte à NONTRON augmenter par rapport à l'année 2021. Huit grandes thématiques ont ainsi été investies, à savoir :

1- Les Métiers de la Forêt

Un nouveau marché public a été remporté auprès du Conseil Régional de NOUVELLE-AQUITAINE, ce qui nous a permis de former **14 apprenants pour le BPA Travaux Forestiers et 16 apprenants pour le BP Responsable de Chantiers Forestiers**

soit 16 924 heures stagiaires

2- Les savoirs de base

La mission de service public que nous avons avec le Conseil Régional de NOUVELLE-AQUITAINE s'est traduite sur le terrain par la formation de **77 apprenants sur les Compétences Clés** que sont le Français, les Mathématiques et la Bureautique

soit 6 003 heures stagiaires

3- L'insertion sociale des publics bénéficiaires du RSA

Le partenariat engagé avec le Conseil Départemental de la DORDOGNE nous a permis d'accompagner **32 bénéficiaires du RSA**. L'objectif est de contribuer à leur insertion sociale et professionnelle

soit 1 799 heures stagiaires

4- Les Métiers Agricoles

Un marché public remporté auprès du Conseil Régional de NOUVELLE-AQUITAINE a permis de former **3 apprenants sur une « Action Préparatoire à l'Installation Agricole » et 8 apprenants sur la « Certification Technicien Entrepreneur Agricole »**

soit 2 664 heures stagiaires

5- Certifications CléA et CléA Numérique

Certification d'apprenants désireux de maîtriser les socles de connaissance de base et du numérique, **13 personnes ont été accompagnées sur le CléA et 29 personnes sur le CléA Numérique**

soit 207 heures stagiaires

6- La professionnalisation des salariés agricoles

Nous avons continué à développer un partenariat avec OCAPAT. Il s'agit d'une opération destinée au transfert de compétences au sein la filière agricole qui nous a permis de former **27 salariés sur la transmission des savoirs et la sécurisation des prises de poste des nouveaux salariés**

soit 2 312 heures stagiaires

7- L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi

Le marché public remporté auprès de Pôle Emploi a permis de former **13 demandeurs d'emploi**, en prévision de leur reprise d'activité.

soit 51 heures stagiaires

8- Conduite des formations « Forêt en mixité de parcours »

Nous avons développé la conduite de formation en mixité de parcours pour la Certification BP Responsable de Chantiers Forestiers. Plusieurs dispositifs ont été mobilisés : un Compte Personnel de Formation, un Contrat de Transition Professionnelle avec l'Armée, un Contrat de Professionnalisation et un Contrat d'Apprentissage, qui nous ont permis de former **4 apprenants**

soit 1 891 heures stagiaires

Au total, ce sont **31 851 heures stagiaires** qui ont ainsi pu être réalisées à NONTRON sur l'année 2022.

Nous ambitionnons de développer nos formations à destination des professionnels. Il est notamment prévu sur l'année 2023 de continuer à engager les formations individuelles payantes sur les métiers de la forêt et de proposer des bilans de compétences auprès des professionnels agricoles.

RAPPORT FINANCIER

Présenté par M. Marc MEUNIER
Trésorier de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

*« L'argent n'est ni bon ni mauvais, c'est ce qu'on en fait qui le détermine »
Nicolas ROBERT*

Commentaire sur le compte de résultat

Les comptes annuels 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 21 juin 2023.

Quelques précisions :

Nous avons un excédent exceptionnel de 252 191 euros en 2022 malgré les investissements importants. Les charges du personnel représentent 60 % des charges et 55 % des produits. (Pour rappel en 2021, les charges du personnel présentaient 63,9 % des charges et 56,04 % des produits).

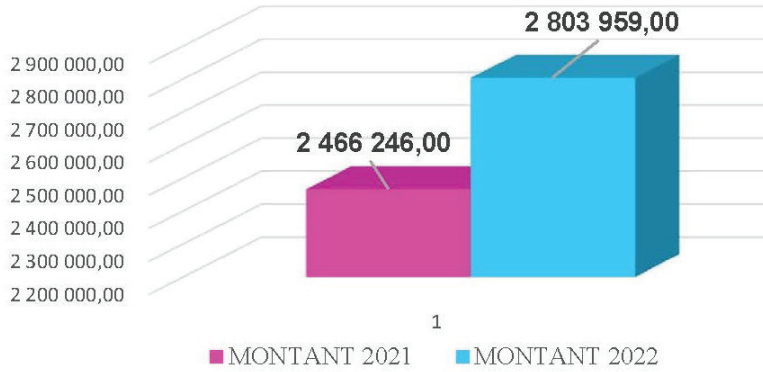
MFR Périgord-Limousin - Sites de BEYNAC et NONTRON

Résultats comptables 2022 et prévisionnel 2023

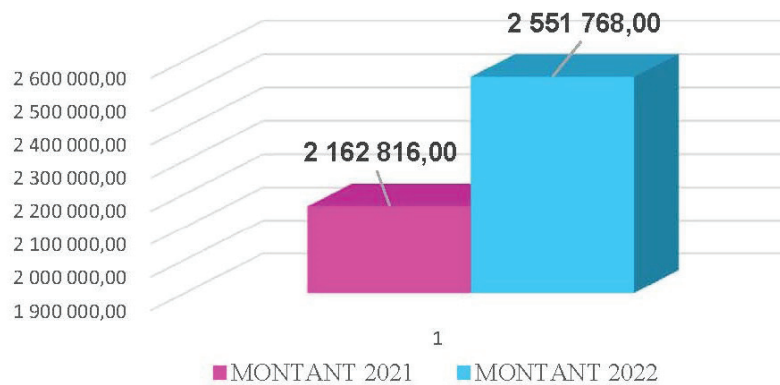
PRODUITS	MONTANT 2019	MONTANT 2020	MONTANT 2021	Montant 2022	prévisionnel 2023
Production Vendue de services	910 741,00	795 236,00	1 067 245,00	1 257 458,00	1 278 000,00
Subventions d'Exploitation	1 298 637,00	1 228 986,00	1 179 337,00	1 427 443,00	1 394 000,00
Autres Produits	108 344,00	102 776,00	52 040,00	42 637,00	40 000,00
Total des produits d'exploitation	2 317 722,00	2 126 998,00	2 298 622,00	2 727 538,00	2 712 000,00
Produits Financiers	1 065,00	-	-	1 235,00	-
Produits exceptionnels	7 543,00	6 209,00	167 624,00	75 186,00	43 000,00
TOTAL DES PRODUITS	2 326 329,00	2 133 207,00	2 466 246,00	2 803 959,00	2 755 000,00
CHARGES	MONTANT 2019	MONTANT 2020	MONTANT 2021	MONTANT 2022	prévisionnel 2023
Achat de matières premières	241 806,00	112 782,00	31 030,00	45 431,00	52 000,00
Variation de stock	2 343,00	2 084,00	948,00	1 352,00	500,00
Autres achats et charges externes	446 778,00	373 469,00	526 387,00	630 232,00	652 400,00
Impôts et taxes	36 152,00	35 304,00	24 629,00	50 773,00	52 004,00
Salaires et Traitements	1 077 478,00	976 676,00	1 015 831,00	1 149 017,00	1 245 000,00
Charges Sociales	419 690,00	334 950,00	366 424,00	394 580,00	438 310,00
Amortissements et provisions	56 154,00	91 966,00	133 805,00	229 938,00	238 000,00
Autres charges	15 292,00	11 960,00	44 966,00	23 879,00	25 776,00
Total des charges d'exploitation	2 295 694,00	1 935 023,00	2 142 122,00	2 525 202,00	2 703 990,00
Charges financières	481,00	14 247,00	17 353,00	25 560,00	22 000,00
Charges exceptionnelles	6 040,00	1 308,00	3 342,00	1 006,00	29 000,00
TOTAL DES CHARGES	2 302 215,00	1 950 578,00	2 162 816,00	2 551 768,00	2 754 990,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 114,00	182 629,00	303 430,00	252 191,00	10,00

Fait le 14 Septembre 2023, à Beynac

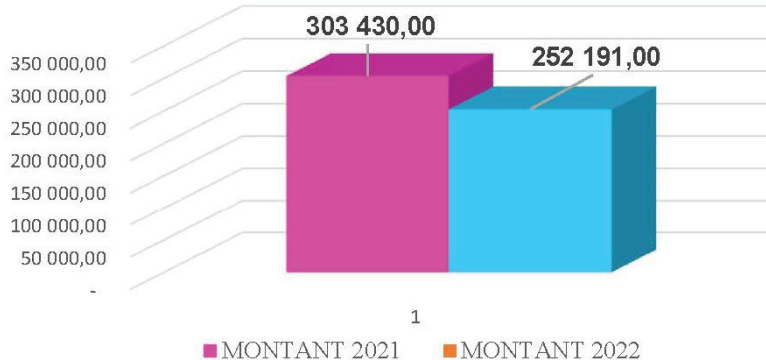
PRODUITS



CHARGES



RESULTAT DE L'EXERCICE





Société de Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Ile-de-France

**ASSOCIATION
MAISON FAMILIALE RURALE
PERIGORD LIMOUSIN
10 Rue Croix des Combes
87700 BEYNAC**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice Clos le 31 décembre 2022**

*Européenne de Commissariat aux Comptes : 7, avenue Mac-Mahon - 75017 PARIS • Tél. 01 45 72 05 71 • E-mail : jouve.pi@orange.fr
Administration : 12, cours Xavier-Arnoz - 33000 BORDEAUX*

SAS au capital de 80 000 € - RCS PARIS B 343 764 296 - TVA Intracommunautaire FR 55 343 764 296

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'Association Maison Familiale Rurale Périgord Limousin** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et en particulier sur le traitement et l'affectation des subventions attribuées et perçues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de L.823-10 du code de commerce, nous devons vérifier la sincérité et la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration avec les comptes annuels.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas pu procéder à son contrôle.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 11 Septembre 2023

Pierre JOUYE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

COMPTES ANNUELS

- *Bilan*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2022			Exercice clos le 31/12/21
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/22	
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	10 522	10 126	396	704
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terains	118 294		118 294	118 294
Constructions	2 798 459	905 247	1 893 212	1 872 861
Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 737	58 810	9 927	16 211
Autres immobilisations corporelles	566 277	391 153	175 124	100 874
Autres immobilisations corporelles en cours	60 865		60 865	38 250
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Autres participations	3 366		3 366	3 366
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 311		1 311	880
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	3 627 832	1 365 335	2 262 497	2 151 441
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 645		7 645	8 997
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	426 781	80 771	346 010	136 248
Autres créances	1 493 116		1 493 116	1 136 065
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	860		860	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	596 166		596 166	557 601
Charges constatées d'avance	9 821		9 821	5 993
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 534 390	80 771	2 453 619	1 844 904
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	6 162 222	1 446 106	4 716 115	3 996 345



BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/22	Exercice clos le 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	1 173 487	870 057
Résultat de l'exercice	252 191	303 430
Subventions d'investissement	1 415 069	1 222 377
Provisions réglementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 840 746	2 395 864
PROVISIONS		
Provisions pour risques	76 625	
Provisions pour charges	76 306	76 306
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 385 997	1 253 487
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 056	1 056
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 245	139 704
Dettes fiscales et sociales	96 820	81 183
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	93 320	10 668
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		38 077
TOTAL DETTES (III)	1 722 438	1 524 174
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	4 716 115	3 996 345



RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 257 458	1 067 245	190 213	18%
Montant net du chiffre d'affaires	1 257 458	1 067 245	190 213	18%
dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	1 427 443	1 179 337	248 105	21%
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 013	25 140	(10 127)	-40%
Autres produits	27 625	26 900	725	3%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 727 538	2 298 622	428 917	19%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	45 431	31 030	14 401	46%
Variation de stock	1 352	(948)	2 300	243%
Autres achats et charges externes	630 232	526 387	103 845	20%
Impôts, taxes et versements assimilés	50 773	24 629	26 144	106%
Salaires et traitements	1 149 017	1 015 831	133 186	13%
Charges sociales	394 580	366 424	28 156	8%
Dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	153 059	133 805	19 254	14%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	76 625		76 625	
Autres charges	23 879	44 966	(21 087)	-47%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 524 947	2 142 122	382 825	18%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	202 592	156 500	46 092	29%
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Pertes ou bénéfice transféré (IV)				
TOTAL QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN (III - IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 235	320	915	286%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	1 235	320	915	286%
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	25 560	17 353	8 206	47%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	25 560	17 353	8 206	47%
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(24 324)	(17 033)	(7 291)	-43%
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - V + V - VI)	178 268	139 467	38 800	28%



RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	2 044	33 691	(31 646)	-94%
Sur opérations en capital	73 141	133 613	(60 473)	-45%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	75 185	167 304	(92 119)	-55%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	47	2 998	(2 951)	-98%
Sur opérations en capital	1 215	1	1 214	93369%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		343	(343)	-100%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 262	3 342	(2 079)	-62%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	73 923	163 963	(90 040)	-55%
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (IX)				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 803 959	2 466 246	337 713	14%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	2 551 768	2 162 816	388 952	18%
BÉNÉFICE OU PERTE	252 191	303 430	(51 239)	-17%





Société de Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Ile-de-France

**ASSOCIATION
MAISON FAMILIALE RURALE
PERIGORD LIMOUSIN
10 Rue Croix des Combes
87700 BEYNAC**

**Rapport Spécial
du Commissaire aux Comptes
Exercice Clos le 31 décembre 2022**

Européenne de Commissariat aux Comptes : 7, avenue Mac-Mahon - 75017 PARIS • Tél. 01 45 72 05 71 • E-mail : jouve.pi@orange.fr

Administration : 12, cours Xavier-Arnoz - 33000 BORDEAUX

SAS au capital de 80 000 € - RCS PARIS B 343 764 296 - TVA intracommunautaire FR 55 343 764 296

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant, en application de l'article L.612-5 du code de commerce.

II CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1^{ère} CONVENTION

Personne concernée : Monsieur Bruno CHAZAL

Nature et Objet : Fourniture de prestations à votre entité pour l'EARL LES SEYCHAS

Modalités : Au titre de l'exercice, le montant des prestations s'est élevé à **6 365 €**.

PARIS, le 11 Septembre 2023

Pierre JOUVE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS

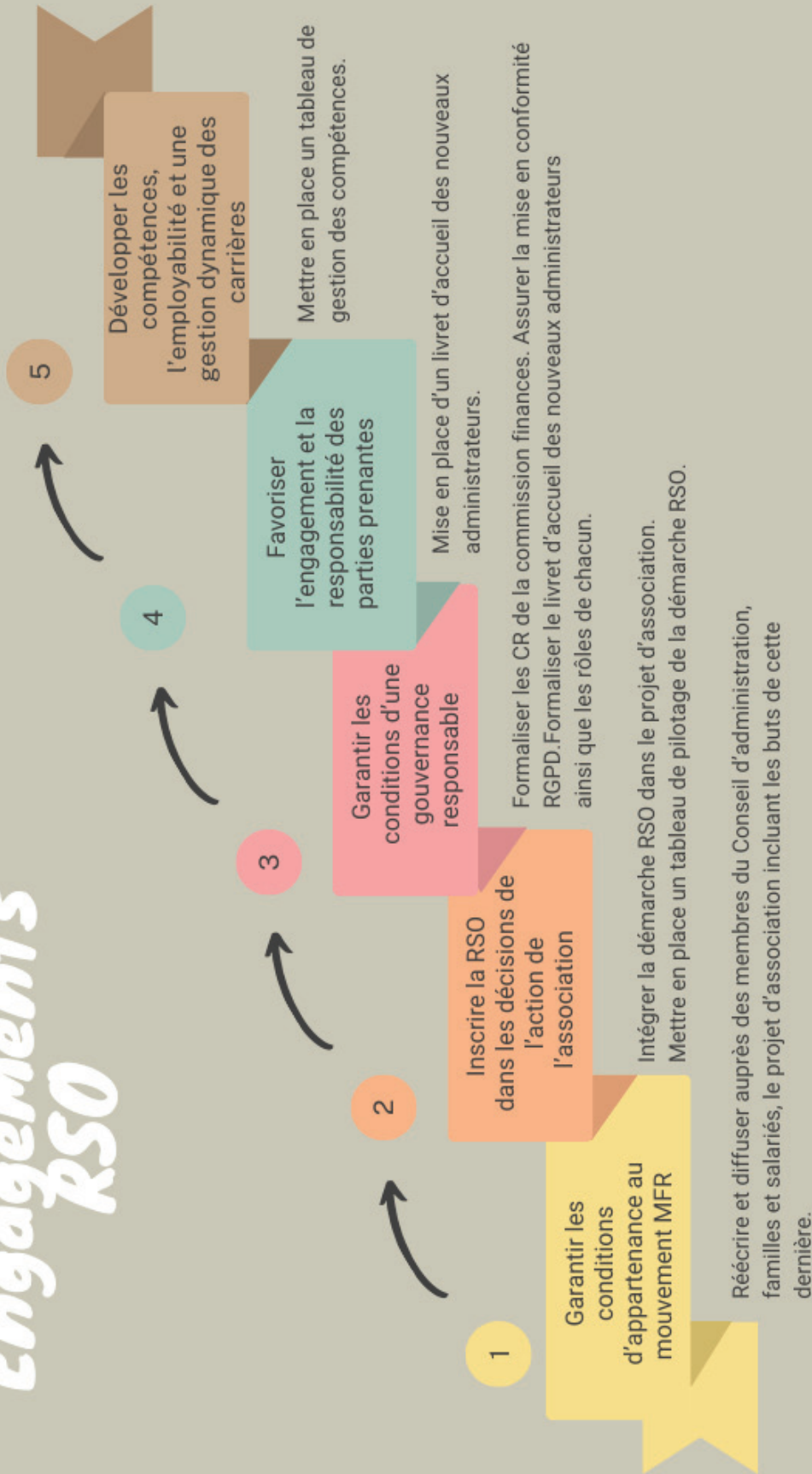
RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

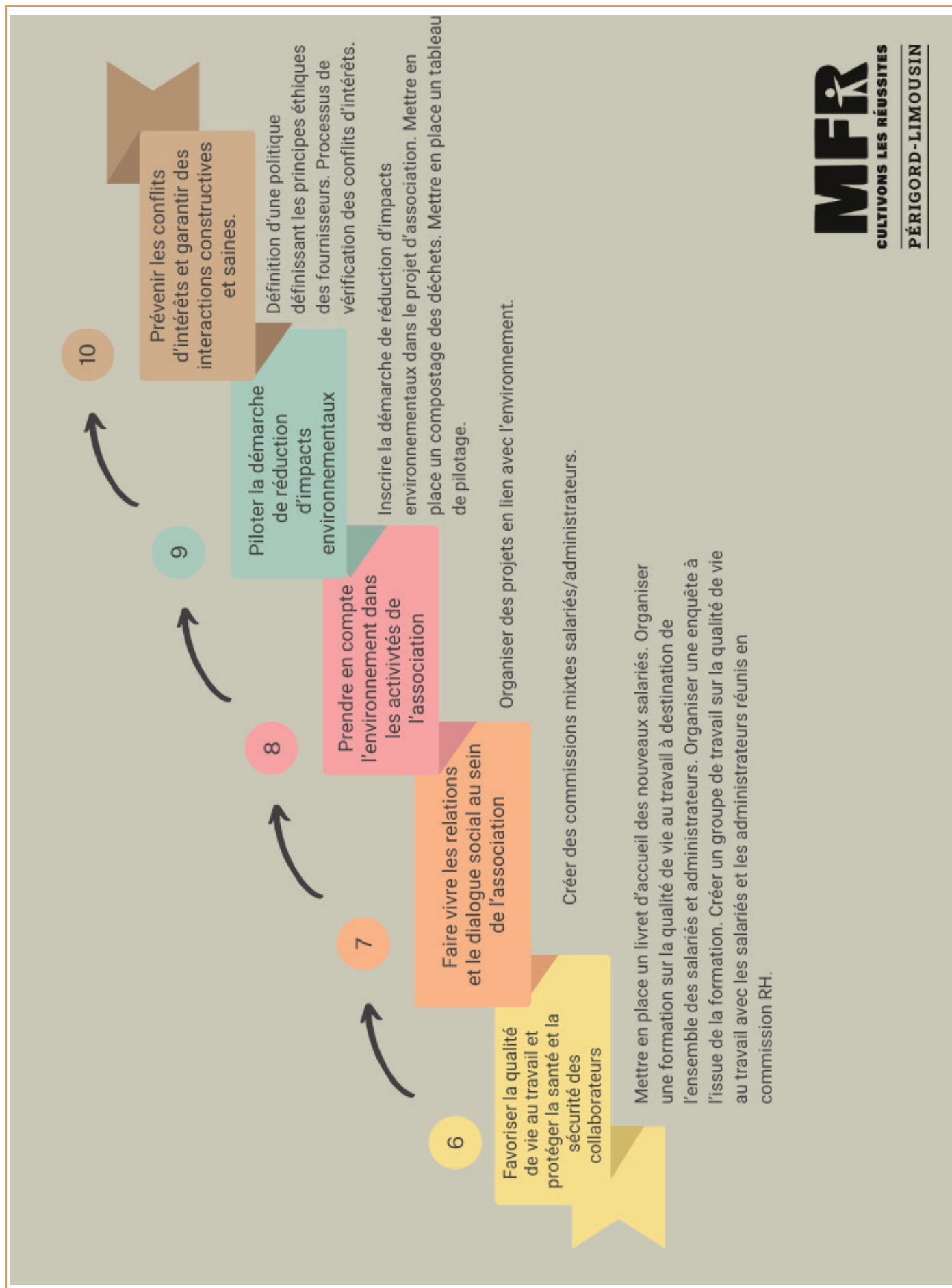
Présenté par Mme Annie BRAUD
Secrétaire du Conseil d'Administration de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

1 ^{er} Tiers	2 ^{ème} Tiers	3 ^{ème} Tiers (Sortant)
M. DESSAGNES J. Michel M. LAVERGNE Jean Mme TERRADE Catherine M. FRUGIER Jean-Pierre Mme SENEJOUX Valérie	Mme LECANTE Sylvie M. MARIAUX Gilles Mme BRAUD Annie M. CHAZAL Bruno Mme NATIVEL-FONTAINE Glwadys	M. MEUNIER Marc Mme SABOURDY Amanda Mme DOINE Céline M. GARNIER Cyril M. ANTONI Sylvain

Ne s'impliquent plus	Se représentent
M. ANTONI Sylvain Mme SENEJOUX Valérie	M. MEUNIER Marc Mme SABOURDY Amanda M. GARNIER Cyril
Démissionnaire(s)	Nouvelle(s) candidature(s)
Mme NATIVEL-FONTAINE Glwadys Mme DOINE Céline	M. DAUTRIAT Jérôme M. GOUNON Vincent M. HERTZOG Fabien

Engagements RSO





12

Contribuer aux conditions de développement territorial

Implication dans les projets locaux du territoire.

11

Agir en faveur de la responsabilité sociale et créer des liens durables avec les partenaires et fournisseurs

Charte d'achat responsable à intégrer dans le projet d'association.
Tableau de gestion des fournisseurs et favoriser les entreprises ayant des engagements RSO/RSE ou environnementaux.

Présenté par M. Wali NOURESTANI
Directeur de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

*« Nous ne pouvons peut-être pas préparer l'avenir de nos enfants,
mais nous pouvons au moins préparer nos enfants à l'avenir »
Franklin ROOSEVELT*

Les projets pour l'année 2023

L'équipe de la MFR et moi-même, nous constatons avec satisfaction que les efforts engagés depuis plus de cinq ans apportent des résultats prometteurs. Pour autant, nous sommes conscients qu'accompagner et faire réussir les jeunes est un effort permanent. Les évolutions tant au niveau économique, sociétal que numérique nous obligent à progresser, nous adapter et œuvrer ensemble, pour la réussite des jeunes.

Nous sommes persuadés que les jeunes qui portent des valeurs telles que le respect, la confiance en soi et aux autres ne peuvent que progresser et réussir leur avenir. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, toutefois, ils ont besoin de l'accompagnement de l'équipe éducative et pédagogique de la MFR ainsi que des professionnels sur les lieux de stage. C'est pourquoi, notre démarche éducative intègre le respect, la solidarité et la confiance pour que les jeunes considèrent la MFR comme un lieu d'épanouissement et de réussite.

Cette rentrée scolaire, nous accueillons les élèves en classe de seconde professionnelle Nature-Jardin-Paysage-Forêt, nous envisageons l'accueil de la classe de 1^{ère} BAC PRO Forêt en septembre prochain. Nous mettrons en place des actions de communication sur notre territoire pour faire connaître cette formation et nos pratiques pédagogiques singulières afin de faire progresser les effectifs élèves en filière forêt.

Avec la réforme du titre professionnel Technicien Agricole (Certification RNCP de niveau 4) qui devient Technicien Entrepreneur Agricole, nous continuons à conduire cette formation en partenariat avec le CFPPA 87 pour BEYNAC et CFPPA 24 pour le site de NONTRON avec le financement du Conseil Régional de NOUVELLE AQUITAINE.

Nous nous efforçons à maintenir ces excellents résultats et la réussite des jeunes à l'examen pour la session 2024 comme les années précédentes. L'accompagnement des jeunes vers la réussite n'est pas une évidence, mais nécessite un effort au quotidien.

Nous allons préparer le renouvellement de la certification qualité obligatoire pour les établissements de formation professionnelle. Nous allons faire vivre cette démarche pour améliorer nos pratiques et satisfaire les apprenants, les professionnels et les financeurs des formations. Nous avons été audités pour la mise en place du label RSO LUCIE 26000. Nous avons pour ambition de contribuer activement au développement durable par la mise en place de la labellisation Eco-Lycée 2023 (nous avons obtenu ce label en 2020, 2021, 2022).

Soucieux du dialogue social et de la qualité de vie au travail des salariés, nous allons mettre en place une commission Ressources Humaines composée des administrateurs et des membres de l'équipe afin d'engager une réflexion commune. Pour ce faire, nous allons organiser une formation concernant la qualité de vie et conditions de travail pour les salariés (QVCT).

.../...

Nous allons continuer de mettre à la portée de chaque élève, apprenti et adulte la mobilité européenne. Par ce biais, nous souhaitons développer le sentiment d'appartenance des jeunes à l'EUROPE et de faire évoluer leur représentation du monde. Nous allons accueillir les jeunes musiciens polonais au printemps prochain et un projet de mobilité pour les administrateurs est en cours d'organisation pour fin octobre 2023. Nous espérons que la mobilité d'équipe prévue au MAROC durant cette année scolaire ne soit pas compromise en raison des événements dramatiques que viennent de vivre une partie des marocains. Nous exprimons au peuple Marocain et Libyen notre profond soutien et notre solidarité dans ces moments difficiles.

Pour conclure, cette année nous souhaitons innover et mettre à l'honneur les élèves méritants de notre MFR. Ainsi, ceux qui se sont distingués davantage durant l'année, par leur comportement citoyen, leurs résultats ou encore leur implication au sein de la MFR se verront remettre des félicitations, signe d'une distinction particulière pour leur investissement durant l'année scolaire et encourager les jeunes à suivre leur exemple.

*« Il ne faut pas avoir peur de l'avenir, nous n'avons aucune raison de le redouter »
Proverbe populaire indou.*

Présenté par M. Bruno CHAZAL
Président du Conseil d'Administration de la MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN

*« Pour l'instant le monde humain appartient à ceux qui se demandent " pourquoi "
Mais l'avenir appartient forcément à ceux qui se demandent " comment "
Bernard WERBER*

Au nom du Conseil d'Administration et en tant que Président, je suis heureux de voir à quel point les efforts fournis par l'équipe de la MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN, accompagnée par leur Directeur, M. NOURESTANI, continuent année après année à porter leurs fruits. Nous sommes conscients des projets réalisés depuis plus de cinq ans et n'oublions pas les perfdies dont nous avons fait l'objet pendant des années.

Nous devons continuer ce travail de qualité déjà engagé et accompagner chaque jeune vers la réussite pour préparer l'avenir avec enthousiasme et sérénité.

Le diplôme de la formation Baccalauréat Professionnel Forêt ne peut qu'être un plus pour les jeunes et les professionnels du territoire. Nous espérons une augmentation des effectifs sur les trois prochaines années. Ce métier répond aux besoins des professionnels du secteur. Il est en lien avec le projet d'orientation des jeunes issus d'une classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole.

Avec l'ensemble de ces actions, nous pourrions prendre l'engagement pour faire vivre la charte d'engagement Responsabilité Sociétale des Organisations RSO-MFR LUCIE 26000. La MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN doit poursuivre cette démarche d'amélioration et de qualité. Il faut continuer à impliquer les jeunes dans des projets d'ouverture, car éduquer c'est éveiller à l'aventure humaine.

Pour conclure et au nom du Conseil d'Administration, je vous demande d'approuver, si vous en êtes d'accord ces orientations, sous la direction de M. Wali NOURESTANI pour que la MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN continue sa mission, à savoir : former et accompagner des jeunes et des adultes dans le respect des valeurs républicaines et humanistes que nous partageons. Je vous remercie pour votre participation.

*« (Respect) et (confiance) sont les valeurs de la dignité.
Rien ne se valorise dans le (rejet) et la (discrimination) ».
Inspiré de la citation de Paul MELKI*



MFR - CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN

Etablissement de formation par alternance - Association Loi 1901

CONSTRUCTION 2022-2023 CUISINE - RESTAURANT - SELF



Internat



Construction
Restaurant / self / cuisine
scolaire

www.mfr-perigord-limousin.com

Site de BEYNAC

10 rue Croix des Combes

87700 BEYNAC

Tél. : 05 55 70 98 50

mail : mfr.beynac@mfr.asso.fr

Site de NONTRON

Place des Droits de l'Homme

24300 NONTRON

Tél. : 05 53 60 31 93

mail : mfr.nontron@mfr.asso.fr



Construction à BEYNAC :
Restauration scolaire - self et cuisine



vues du parking



accès aux différents bâtiments

Budget prévisionnel de financement
du projet

	Charges		Produits
	HT	TTC	
Construction	1 020 005,00	1 224 006,00	Conseil Régional Tranche 1 - 2021 264 722,00
Equipement cuisine	130 708,00	156 849,60	Conseil Régional Tranche 2 - 2022 223 362,00
Honoraires	78 330,00	93 996,00	Emprunt Caisse Epargne 20 ans 550 000,00
Montant des prestations diverses	17 300,00	20 760,00	2ème emprunt (Crédit Agricole) 500 000,00
Options	15 064,00	18 076,80	
Imprévus	20 329,67	24 395,60	
TOTAL	1 261 407,00	1 538 084,00	TOTAL 1 538 084,00

REVUE DE PRESSE



www.mfr-perigord-limousin.com

Site de BEYNAC

10 rue Croix des Combes
 87700 BEYNAC
 Tél. : 05 55 70 98 50
 mail : mfr.beynac@mfr.asso.fr

Site de NONTRON

Place des Droits de l'Homme
 24300 NONTRON
 Tél. : 05 53 60 31 93
 mail : mfr.nontron@mfr.asso.fr

INSTALLATION

JEUDI 23 MARS, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE-VIENNE ET LA MSA ONT ORGANISÉ UNE JOURNÉE D'INSTALLATION À LA MFR DE BEYNAC, ANIMÉE PAR SES ÉLÈVES.

À CHAQUE PERSONNE SON PROJET

Les élèves de la Maison familiale et rurale (MFR) de Beynac étaient sur le pont pour accueillir et accompagner les participants à la journée d'installation du jeudi 23 mars. Organisée par la Chambre d'agriculture et la MSA du limousin, le principe était simple, rassembler en un seul et même endroit tous les acteurs susceptibles d'accompagner les porteurs de projets dans leur installation. Muni de leur feuille de rendez-vous, chacun était chaleureusement escorté par un ou deux élèves de la MFR jusqu'à leur interlocuteur pour une demi-heure d'échanges. Répartis par pôle, il y avait donc la MSA, des conseillers de la Chambre d'agriculture, des banques, des notaires, la Safer, Initiatives 87, Terre de liens...

« Une demi-heure ça passe vite mais ça permet de donner



Jeudi 23 mars, avait lieu une journée d'installation à la MFR de Beynac. (Ph. Sandra Driollet)

les premières pistes, souligne Céline Leyssenne, conseillère en maraîchage et en PPAM à la Chambre. Je leur explique le parcours à l'installation : la formation, la recherche de

terrain etc. Je vois beaucoup de profils de reconversions, qui au-delà d'un projet agricole, cherchent du sens et une qualité de vie », remarque-t-elle. « Chaque projet est dif-

férent certains sont vraiment dans une logique économique d'autres plus vers de la décroissance, tous les projets sont respectables », ajoute-t-elle.

Témoignages

« J'ai un projet d'installation en poules pondeuses vers Ambazac, témoigne une jeune femme, d'un air assuré à l'issue de son rendez-vous avec un agent de la MSA. Je viens prendre des premières informations, l'avantage est que tout le monde est réuni au même endroit », souligne-t-elle. Elle se questionne en particulier sur une installation en individuel ou en Gaec.

Un peu plus loin, les élèves de la MFR avaient organisé tout un stand de victuailles pour les participants. Entre deux conférences, sur la DNJA et la Pac, un jeune couple attend son

rendez-vous. « Nous avons un petit projet de polyculture élevage avec des poules pondeuses, des cochons, du maraîchage et de la transformation », explique un jeune couple, venu à cette journée pour « gagner du temps » étant donné que « tout le monde est regroupé au même endroit ». Ils ne sont pas vraiment novices en agriculture puisqu'ils ont chacun eu une expérience professionnelle dans le milieu. « On sait ce qu'on veut, ce qui nous manque ce sont des informations juridiques sur les statuts, les normes puisqu'on fera de la transformation... » Ils ont ainsi pris rendez-vous avec un juriste de la Chambre d'agriculture et un conseiller en circuits courts. « Nous avons déjà nos terres, à Chamboret près de Cieux », assurent-ils d'un ton empli d'enthousiasme.

notamment SANDRA DRIOLLET

Journée Installation en Agriculture qui s'est tenue dans les locaux de la MFR organisée par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne et la MSA

LA MFR PÉRIGORD-LIMOUSIN PROPOSE DE NOMBREUSES FORMATIONS EN LIEN AVEC LE MILIEU RURAL ET MISE SUR L'ALTERNANCE POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DES ÉLÈVES.

UNE GAMME DE FORMATIONS QUI S'ÉTOFFE

La Maison familiale rurale Périgord-Limousin a deux sites : l'un à Nontron, en Dordogne, et l'autre à Beynac. C'est une association investie d'une mission de service public. Elle dispense des formations initiales, par apprentissage et depuis peu continues, toujours en alternance.

Wali Nourestani en assure la direction depuis 5 ans. Profondément convaincu de l'importance de l'inclusion, il mise beaucoup sur l'échange entre les élèves de différents horizons, la proximité d'une équipe pédagogique investie et le lien avec le terrain.

Un panel de formations riche

« On propose ici des formations initiales, sous contrat avec le ministère de l'Agriculture, les mêmes que dans les lycées agricoles publics sauf qu'ici elles sont toujours en alternance, indique le directeur. C'est le cas dès la 4^e ou la 3^e. Les élèves sont deux semaines ici, deux semaines en entreprise. Entre 14 et 16 ans, c'est plutôt de l'observation. Ils tâtent le terrain afin d'affiner leur choix d'orientation. L'idéal est bien sûr qu'ils restent au sein de notre établissement », note-t-il.

La MFR de Beynac propose 3 filières : la première concerne le service à la personne avec un bac pro Sapat (en 3 ans) et un CAP Sapver, c'est-à-dire service à la personne et vente en milieu rural, en 2 ans. La deuxième filière est axée sur la production agricole. « On propose un BPREA en 2 ans par apprentissage, accessible avant 18 ans et qui permet de s'installer, ou encore un Capa en 2 ans également, qui destine à devenir ouvrier agricole. Ici, on est ouvert à toutes les productions agricoles. Ça varie en fonction du projet du jeune et de la production pratiquée chez le maître de stage », précise Wali Nourestani. La troisième filière est axée sur le cheval. « On a un Capa palefrenier-soigneur, en 2 ans, et un bac pro CGEH, conduite et gestion d'exploitation hippique », poursuit-il. Et puis dès la rentrée prochaine, un bac pro forêt sera mis en place. La seconde sera axée sur la nature, le jardin, le paysage et la forêt. La spécialisation aura lieu en première. À Beynac, il n'y aura que la forêt. Mais les



Wali Nourestani, directeur de la MFR Périgord-Limousin, est très attaché au mode de formation développé dans son établissement basé sur l'alternance et la proximité. (Ph. N. P.)

jeunes doivent avoir le choix, estime-t-il.

CFA, Formations continues

La MFR propose depuis longtemps des formations par apprentissage et a depuis 2 ans le statut de CFA. « On gère nous-mêmes nos apprentis avec les OPCO (Opérateur de compétences). Ça tourne plutôt bien et on a aujourd'hui une cinquantaine d'apprentis au total », remarque Wali Nourestani. Cette voie de formation l'enthousiasme : « Je trouve l'apprentissage très bien. Les jeunes sont autonomes, ils ont un salaire et surtout un contrat de travail après la formation. En plus, ils peuvent vraiment avoir le choix », observe-t-il.

Mais ce n'est pas tout : « Nous proposons également deux formations continues de niveau 4 à des personnes de plus de 18 ans, en lien avec la Mission locale ou bien Pôle emploi. Ce sont deux certifications (intégrées dans le Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP). La première est une certification de technicien agricole qui permet de s'installer. La deuxième est une certification d'animateur en gérontologie. Elles se déroulent elles aussi en alternance. »

Un dispositif original

Et puis un volet démarque vraiment cette MFR de celles de Nouvelle-Aquitaine. « Nous avons mis en place un dispositif Ulis, autrement dit Unité locale d'inclusion scolaire, à



La MFR se dote de nouveaux bâtiments en tenant compte des dispositions dictées par le label Écolycée. (Ph. D. R.)

un référent handicap à temps complet. »

L'établissement est en outre labellisé APP (Atelier pédagogique personnalisé) et propose ainsi de « l'autoformation accompagnée ». « On accompagne des jeunes qui ne veulent pas de contraintes scolaires mais qui doivent préparer un concours ou un projet. On travaille avec eux sous couvert d'une convention », ajoute le directeur.

Cette association décide ment tournée vers les personnes désireuses d'apprendre autrement s'agrandit en ayant à l'esprit la notion de développement durable.

« En 2021, on a construit un internat et 4 salles de classe. Là, on travaille sur un projet de pôle restauration avec deux salles, un self et une cuisine. Tout est fait en lien avec des entreprises locales, les matériaux seront aussi de la région, le bâtiment sera solaire. Quant au mobilier, il devrait être issu de matériaux recyclés. Nous avons le label Écolycée depuis 3 ans. Il est remis en jeu tous les ans ce qui nous oblige à sans cesse nous réinventer », dit-il. Mais « une école c'est avant tout un état d'esprit ! », conclut avec le sourire Wali Nourestani.

NATHALIE PÉNELOUX



Maison Familiale Rurale de Beynac : des formations adaptées au territoire

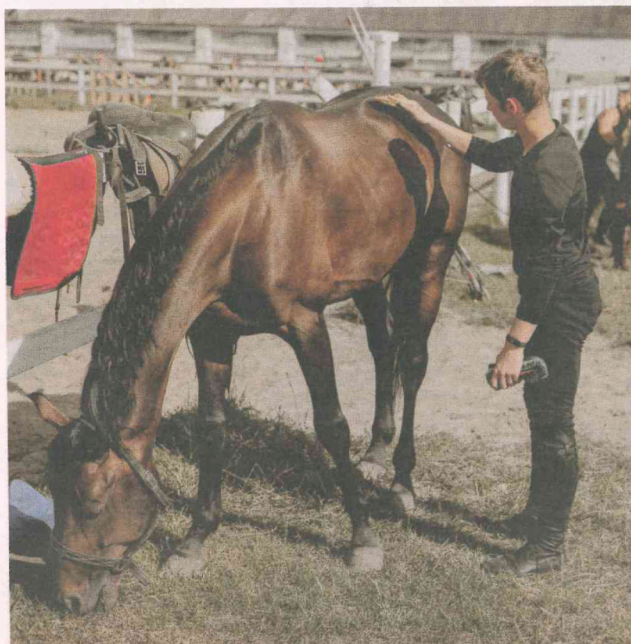
Destinée aux élèves de la 4^e à la terminale, la Maison Familiale Rurale de Beynac propose des formations en alternance et en apprentissage au plus près des besoins des territoires ruraux.



Les formations service à la personne cultivent la relation humaine.

UNIQUE établissement privé agricole du département, le site de Beynac fait partie du réseau MFR-CFA Périgord-Limousin. Il propose trois grands pôles de formation professionnelle, de la 4^e à la terminale. MFR-CFA s'adresse aux élèves ayant envie de découvrir les métiers de proximité de la ruralité. « Nous ne sommes pas une école de la 2^e chance, une voie de substitution à la scolarité classique, mais un centre de formation en alternance qui permet aux élèves de ressentir l'esprit d'un métier valorisant à travers leur séjour en entreprises. Leur réussite passe par le respect du contrat d'engagement réciproque et la forte implication des familles », prévient le directeur, Wali Nourestani.

L'enseignement professionnel dispensé par la MFR-CFA de Beynac se décline autour de trois pôles : services à la personne, agriculture et filière hippique. Dans chacune de ces disciplines, deux niveaux de formation sont proposés : un Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, qui s'acquiert en deux ans ou un Bac pro, préparé en trois ans. Ces formations sont proposées aux élèves issus des classes de 3^e.



Le CAPA palefrenier-soigneur remporte un vif succès.

Métiers de proximité

Le CAPA services aux personnes et vente en espace rural permet d'acquérir des qualifications professionnelles en vente et services à la personne. Le Bac Pro services aux personnes et animation du territoire offre, quant à lui, l'opportunité de devenir un professionnel au service de l'humain.

Le CAPA métiers de l'agriculture permet d'acquérir les compétences techniques et professionnelles dans le domaine de la production animale, la polyculture et le machinisme agricole pour travailler au sein d'une exploitation agricole. Le Bac pro conduit à l'obtention d'un diplôme de niveau 4 nécessaire pour s'installer en qualité d'agriculteur.

Le CAPA palefrenier-soigneur forme au travail dans le secteur équin. Le Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique permet de faire de sa passion un métier en apprenant à gérer une structure équestre. Pour s'inscrire dans cette formation, il est fortement conseillé d'être déjà titulaire du niveau galop 4 fédéral.



Un Bac Pro chef d'exploitation forestière ouvrira à la rentrée.

Découverte en immersion

La MFR de Beynac propose également un cycle d'orientation en 4^e et 3^e d'enseignement agricole. « Cette alternance permet aux élèves de s'assurer qu'ils ont choisi la bonne voie. Lors des trois stages diversifiés obligatoires, ils découvrent les réalités du monde professionnel et ses métiers et apprennent à respecter les codes de l'entreprise. La motivation de l'élève est un critère déterminant pour s'engager dans cette classe de 4^e qui peut déboucher sur la poursuite en classe de 3^e afin de préparer le diplôme national du Brevet », précise le directeur.

A la rentrée 2023, l'établissement proposera deux nouvelles formations. Tout d'abord, la seconde année du CAPA palefrenier-soigneur et la création d'un Bac Pro chef d'exploitation forestière, qui s'inscrit dans la continuité de la seconde professionnelle nature, jardin, paysage, forêt. Cette formation s'inscrit pleinement dans la labélisation Eco Lycée. « Nous sensibilisons constamment nos élèves au respect de l'environnement et aux bonnes pratiques. Nous sommes également très vigilants sur la sécurité, car ils sont parfois amenés à manipuler des engins agricoles ».

La MFR propose également des formations continues pour adultes d'animateur en gérontologie pour valider une certification professionnelle de niveau 4 et une nouvelle formation certifiante en alternance au métier de technicien agricole. La pédagogie de ces formations est fortement axée sur la mise en pratique des connaissances acquises. Une alternance de 21 semaines en entreprise permet de renforcer l'approche concrète de la diversité des tâches à effectuer.

L'ensemble de ces formations débouche sur des métiers recherchés. L'alternance

apporte un atout non négligeable aux entreprises qui reçoivent les stagiaires. « Cette formule permet de compléter l'enseignement théorique dispensé en classe par une expérience en entreprise toujours enrichissante, qui donne du sens à nos formations. Notre établissement affiche un taux de réussite identique aux formations à temps plein », constate Wali Nourestani.

Education à la citoyenneté

La MFR de Beynac revendique une proximité avec les 300 élèves et apprentis qu'elle reçoit chaque année. La moitié d'entre eux sont hébergés en internat. Le lien de confiance réciproque qui est tissé entre les élèves, leurs parents et l'équipe pédagogique repose sur l'écoute et le respect mutuel. « Nous accompagnons tous nos jeunes à devenir des citoyens impliqués dans l'économie et la vie de leur territoire, car nos formations correspondent à la réalité économique rurale. Au fil des années, nous avons tissé des liens solides avec les entreprises locales, nous connaissons donc parfaitement leurs besoins », conclut le directeur.

La meilleure façon d'apprécier la qualité des prestations de l'établissement est de venir le visiter, à l'occasion des prochaines portes ouvertes, le 28 janvier prochain, de 9 à 13 heures, sur rendez-vous.

www.mfr-perigord-limousin.com

MFR - CFA

10, rue Croix des Combes - 87700 BEYNAC
05 55 70 98 50 • mfrbeynac@mfr.asso.fr

[@MFRbeynac87](https://www.facebook.com/MFRbeynac87) [@MFRBeynac](https://www.instagram.com/MFRBeynac)



Des classes de 3^e et 4^e découverte pour mieux orienter les élèves.

**L'Abeille - région St Junien Rochechouart Charente Limousine
Janvier 2023**



Forum Métier Emplois Travail (MET)



Après 2 ans d'absence le forum Métiers Emploi Travail était de retour pour sa 3^{ème} Édition qui s'est déroulée le Jeudi 24 Novembre 2022 au sein du gymnase René Forestier à Thiviers.

Cet évènement était organisé par la Communauté de communes Périgord-Limousin, le club entreprises XV Haut Périgord et la Mission Locale du Haut Périgord.

Cette manifestation répondait à plusieurs objectifs :

- Faire découvrir des métiers et savoir-faire existants sur le territoire du Périgord Vert
- Favoriser la mise en relation entre les employeurs et les demandeurs d'emploi
- Favoriser la mise en relation entre les jeunes et les entreprises qui accueillent des stagiaires

Une édition pleine de vie marquée par :

- Des témoignages de jeunes avec un parcours atypique
- Des jeux concours, des quizz
- Des démonstrations de gestes métiers
- Des rencontres et échanges avec des professionnels du territoire

Près de 80 professionnels et exposants étaient présents pour parler de leurs métiers et accueillir plus de 600 jeunes et demandeurs d'emploi.



Cet évènement a été financé par la Communauté de communes Périgord-Limousin, la Mission Locale du Haut Périgord, le Club Entreprises XV Haut Périgord et l'Etat.

Participation Forum des Métiers

Extrait du site de la Communauté de Communes Périgord-Limousin - THIVIERS (24)

MFR de Beynac : L'accompagnement au cœur du projet scolaire

Dans les Maisons Familiales Rurales, l'accompagnement constitue l'un des piliers contribuant au taux de réussite élevé. Il était donc naturel que la MFR de Beynac s'ouvre à l'accueil d'élèves à besoin particuliers.

L'accompagnement est le maître mot de la réussite des différents apprentissages dispensés à la Maison Familiale Rurale. « Nos élèves ne sont jamais livrés à eux-mêmes, nous les accompagnons au quotidien pour les aider dans leur scolarité », rappelle le directeur, Wali Nourestani.

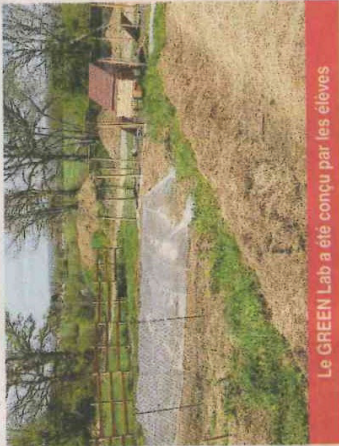
Cette capacité d'adaptation permanente des méthodes d'enseignement a naturellement conduit la direction à intégrer le dispositif Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire ULIS. « Nous avons débuté en 2013 avec 13 jeunes, et aujourd'hui, nous en accueillons 48, répartis dans toutes les classes, de la 4^e au CAP 2^e année. L'an prochain, l'un d'eux intégrera une formation bac professionnel », ajoute fièrement le directeur. Ces jeunes souffrant de

troubles cognitifs ou dys viennent majoritairement des quatre coins du département. « Ils ont besoin d'un environnement adapté et sont donc suivis par une équipe spécifique. Les enseignants s'adaptent à leurs besoins et à leur capacité de travail, car nous souhaitons qu'ils assimilent pleinement les cours, même s'il faut leur ménager des pauses plus fréquentes ou respecter des

rituels permettant de les rassurer », détaille Dominique Rouchut, la coordinatrice ULIS de la MFR. Dès leur arrivée dans l'établissement, les équipes travaillent ensemble pour construire l'avenir de ces jeunes après leur sortie de formation. « Si celle-ci s'achève prématurément pour déboucher sur un emploi dans une structure adaptée, nous considérons



Les élèves sont accompagnés en permanence



Le GREEN Lab a été conçu par les élèves

cela comme un succès, car notre but est de tout mettre en œuvre pour que les jeunes ne restent pas sans activité à leur sortie de la MFR », ajoute-t-elle.

INCLUSION

L'accompagnement se poursuit au-delà des murs de l'école, puisque ces élèves participent également à des stages et passent les

mêmes examens que leurs camarades, sauf qu'ils bénéficient d'un peu plus de temps pour terminer les épreuves. Les référents connaissent parfaitement les élèves, car ils passent beaucoup de temps avec eux. Ils contribuent à leur inclusion au sein des classes.

« Dès lors que nous expliquons notre démarche aux autres élèves, cela ne pose aucun problème. Il arrive fréquemment que le reste de la classe se mobilise pour aider l'un de leur camarade du projet de certification Eco-lycée reçu par la MFR, qui lui permet d'obtenir le soutien du Fonds Social Européen.

Elle dispose déjà d'un espace pour le maraîchage sous serre et en pleine terre, d'une fosse de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage et d'un poulailler », détaille Wali Nourestani.

Les futures récoltes permettront d'alimenter les ateliers de travaux pratiques, comme l'apprentissage de la cuisine pour la formation d'aide à la personne. Les élèves du dispositif ULIS sont pleinement associés à ces ateliers, ils ont même été porteurs du projet de certification Eco-lycée reçu par la MFR, qui lui permet d'obtenir le soutien du Fonds Social Européen.

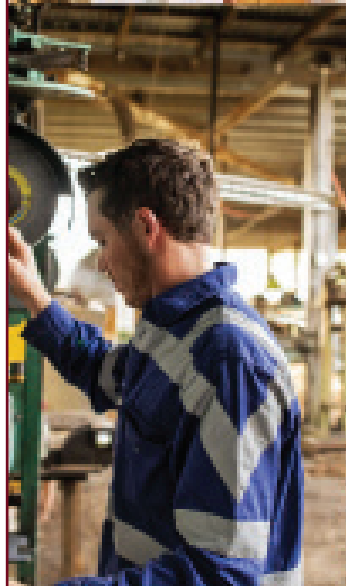
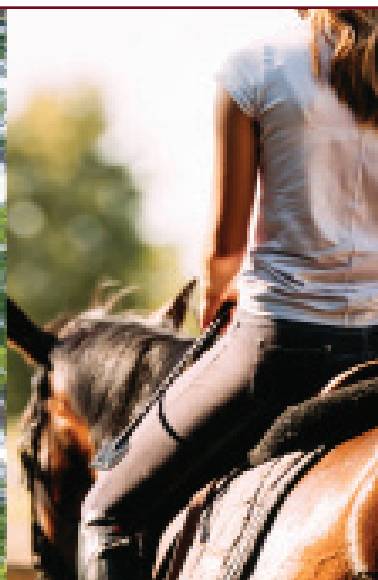
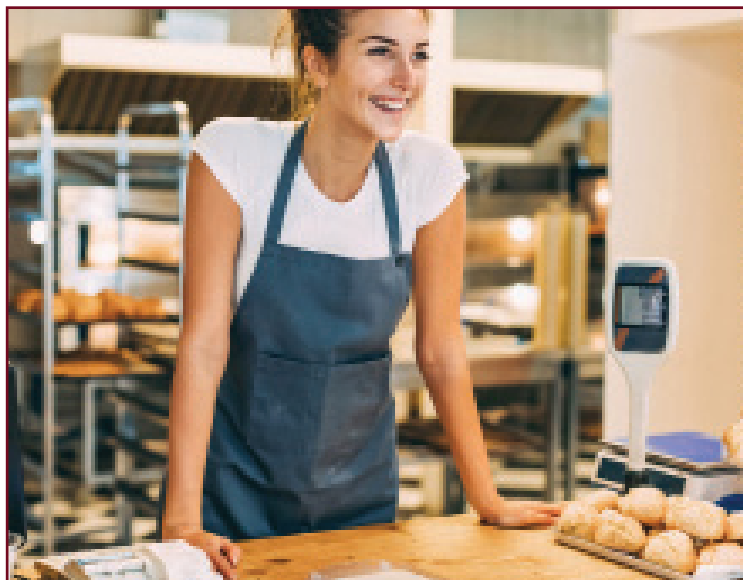
Maison Familiale et Rurale Périgord-Limousin :
10 rue de la Croix des Combes, 87700 Beynac.
Tel : 05.55.70.98.50. Mail : mfr.beynac@mfr.asso.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK
@mfr.beynac87

INSTAGRAM
@mfr.beynac

YOUTUBE
mfrperigord-limousinbeynac/nontron



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
PÉRIGORD-LIMOUSIN